

## APPEL DE CANDIDATURES

*Le Collège Durocher Saint-Lambert est un établissement privé d'enseignement secondaire situé à Saint-Lambert. Il accueille près de 2 500 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. Il possède deux pavillons et est reconnu pour offrir un enseignement de grande qualité, un encadrement et un suivi individuel attentif et aidant.*

### INFORMATION

|                             |                                                                                                       |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>TITRE :</b>              | TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE<br>(REMPLACEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027) |
| <b>SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :</b> | KAREN RAMIREZ, DIRECTRICE DE LA 2 <sup>E</sup> SECONDAIRE                                             |
| <b>DATE D’AFFICHAGE :</b>   | DU 11 AU 17 AOÛT 2026                                                                                 |
| <b>NUMÉRO D’AFFICHAGE:</b>  | PSL-01                                                                                                |

### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la direction de niveau, le travail du technicien ou de la technicienne en éducation spécialisée consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à encadrer les élèves afin de favoriser leur développement global et leur bien-être.

### DESCRIPTION DES TÂCHES PRINCIPALES

- Sous la responsabilité de la direction de niveau et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire et les parents, la personne participe à toutes les étapes de la mise en place d'un plan d'intervention : analyse des besoins, identification des moyens d'adaptation, régulation et révision.
- La personne élabore, organise et anime des activités éducatives ou de soutien pédagogique visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres. Elle collabore à la détermination et à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stages en milieu de travail.
- Elle appuie l'élève dans ses apprentissages, notamment en classe; dans la mesure de ses compétences.
- Elle observe la situation et intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement; elle leur procure une relation d'aide; elle utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre; elle les accompagne dans leur démarche de modification de comportement; elle apporte son soutien à l'enseignante ou l'enseignant pour assurer, en classe, un environnement propice aux apprentissages.
- Elle utilise des techniques de communication adaptées aux besoins des élèves.
- Elle fournit de l'information pour sensibiliser les élèves aux diverses déviations ou dépendances et, au besoin, elle les rencontre pour les conseiller, les aider ou les référer à des ressources spécialisées.
- Elle assure l'encadrement des élèves qui, à la suite d'une sanction, doivent suivre leur cours dans un local séparé; elle les aide à poursuivre leurs travaux scolaires; elle convient avec les élèves et les intervenantes et intervenants concernés des conditions de leur réintégration en classe.
- Elle peut être appelée à accompagner les élèves en difficulté à l'arrivée et au départ des autobus scolaires.
- Elle consigne ses observations et ses interventions, tient des dossiers et rédige des rapports concernant la situation des élèves.
- Elle collabore, au besoin, avec les organismes de protection de la jeunesse et les autres intervenantes et intervenants externes, notamment en signalant les cas d'abus ou de négligence parentale; le cas échéant, elle assiste la direction concernée lors de fouilles d'élèves.

## DESCRIPTION DES TÂCHES PRINCIPALES (suite)

- Elle rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant pour les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes.
- Elle est appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.
- Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

## QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

### Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### Exigences :

- Démontrer une capacité à intervenir auprès des élèves nécessitant un appui particulier.
- Avoir le sens de l'initiative et du service à la clientèle.
- Avoir de l'entregent et une excellente approche relationnelle.
- Posséder une très bonne maîtrise de la langue française.
- Posséder une connaissance fonctionnelle des logiciels MS Word, Excel, Outlook et d'Internet.

## CLASSIFICATION ET RÉMUNÉRATION

- Le poste fait partie des emplois de soutien technique et est classifié: Technicien(ne) en éducation spécialisée.
- Le poste est assujéti à un horaire de 35 heures/semaine soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.
- Ce poste en est un à caractère cyclique et est assujéti à une mise à pied saisonnière.
- Le poste est rémunéré selon l'échelle suivante : Min : 28,43 \$/heure - Max : 40,92 \$/heure.
- Date d'entrée en fonction : 17 août 2026

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

### POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Toutes les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature au plus tard le **18 août 2026 à 8 heures**, directement sur le site du Collège Durocher Saint-Lambert en cliquant sur le lien suivant : « [Travailler au CDSL](#) »

Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront contactés.  
Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes,  
les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.